



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration clandestine

Question au Gouvernement n° 2875

Texte de la question

POLITIQUE MIGRATOIRE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Valérie Boyer. Monsieur le Premier ministre, plus de 230 000 migrants irréguliers ont posé le pied sur le sol européen en 2014 : 90 % d'entre eux sont arrivés par la mer.

Selon un décompte partiel, plus de 1 500 personnes ont déjà trouvé la mort depuis 2014 en Méditerranée. Rappelons-le, ces immigrés clandestins entrent illégalement sur notre territoire et contournent nos règles humanistes comme celles du droit d'asile.

Aujourd'hui, tout se vend, tout s'achète, y compris les êtres humains. Le trafic d'êtres humains, c'est 32 milliards de dollars par an, en troisième place après celui des armes et de la drogue. Une traversée de la Méditerranée s'élèverait à 7 000 euros par tête.

Les récits de ces traversées de la mort sont abominables : femmes, enfants – et chrétiens parfois – maltraités, ou même jetés par-dessus bord.

Que font les pays d'origine pour aider leurs ressortissants ? L'Europe n'a pas à porter la responsabilité économique, sociale et morale de ce désastre humain.

Encourager les demandes d'asile en France comme vous le faites, soutenir la proposition de la Commission européenne qui demande des quotas, c'est irresponsable. Ces prises de positions favorisent les esclavagistes et le trafic de migrants. Elles cautionnent une forme de néocolonialisme de la misère.

Ne pas agir, c'est devenir complice et continuer à avoir des vagues de sang en Méditerranée.

Face à cette immigration illégale, la plupart du temps économique, organisée par des réseaux mafieux, attaquons-nous aux racines du mal : responsabilisons les pays d'origine, soyons cohérents avec eux et, en France, combattons ceux qui se font appeler « passeurs ». Les combattre n'est pas seulement une question de sécurité, c'est un devoir de dignité. Renforçons les peines contre ces « passeurs » marchands d'esclaves, en les considérant comme ce qu'ils sont : de véritables criminels !

Je vous le demande, monsieur le Premier ministre, que comptez-vous faire contre ces criminels ? Qu'allez-vous faire pour protéger les Français, face à cette immigration clandestine de masse ? Nous avons besoin de réponses cohérentes et responsables, pas de fausses bonnes intentions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Sylvain Berrios. Ça commence bien !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Madame la députée, l'Europe est confrontée à une crise migratoire d'une ampleur inédite et la réponse doit être forte, coordonnée et globale.

M. Alain Marty. Jusque-là, ça va !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Les causes, vous les avez rappelées, nous les connaissons : les guerres en Syrie, en Irak, en Libye, les dictatures comme en Érythrée, le sous-développement, la pauvreté – et puis la situation sans précédent de déstabilisation d'un État de la rive sud de la Méditerranée, la Libye. C'est un État failli, au sein duquel des groupes, certains terroristes, exploitent aujourd'hui la misère des migrants pour les mettre dans des bateaux qui sont voués au naufrage.

Face à ces drames humanitaires, la France a pris l'initiative, pour faire bouger les lignes et pour proposer avec l'Italie une réunion exceptionnelle du Conseil européen. Le 23 avril, les chefs d'État et de Gouvernement ont arrêté un plan d'action autour de quatre grandes priorités qui aujourd'hui ont été reprises par la Commission européenne.

Nous soutenons l'idée qu'il faut en effet une réponse européenne, qu'il faut d'abord sauver des vies, mais qu'il faut aussi démanteler les trafics et apporter une réponse de fond aux causes de cette immigration. (« Ah ! » sur les bancs du groupe UMP.)

M. Sylvain Berrios. Des quotas !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. La première réponse, c'est d'abord de renforcer la présence de l'Union européenne en mer Méditerranée. Ce matin, la Commission européenne a annoncé qu'elle triplerait le budget des opérations Poséidon et Triton menées par l'agence Frontex. C'est ce que nous-mêmes avons proposé. La France, vous le savez, a envoyé des navires.

Deuxième axe : la lutte contre les trafiquants. Nous demandons un mandat aux Nations-unies pour pouvoir nous attaquer à eux, en coopération avec les États de transit et les États de provenance.

Troisième axe : prévenir les flux illégaux par une politique de stabilité, de développement et de transition démocratique. (*Interruptions sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Sylvain Berrios. Ça, ça va tout changer !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Enfin, il faut renforcer la solidarité au sein de l'Union. Il n'est pas question de quotas, mais d'un engagement de tous les pays.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2875

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 mai 2015](#)